

Enjeux de translittératie :

donner

CORPS

à la sphère de

L'E.M.I.

Approches  
théoriques  
et  
construction  
didactique

#### ◆ Interview de Divina Frau-Meigs

Professeur à la Sorbonne nouvelle. Directrice du CLEMI

■  **Votre arrivée à la Direction du CLEMI s'est accompagnée d'une phase de concertation en vue d'actualiser ses missions. Pouvez-vous nous préciser quels sont les nouveaux axes de travail du CLEMI ?**

Les axes de travail du CLEMI restent en partie ceux de ses missions d'origine, auxquelles s'ajoutent de nouveaux besoins de comprendre l'information. À l'origine il s'agit de faire comprendre la fabrique de l'actualité et la construction de l'opinion aux élèves, soit en leur faisant rencontrer des professionnels, soit en leur faisant pratiquer des formes de publication avec ligne éditoriale. Cette nécessité demeure, sauf que les médias ont changé et qu'il faut intégrer cette nouvelle donne. Par ailleurs, l'information s'est métamorphosée avec le numérique et elle complexifie le paysage des médias comme celui de l'école où elle pénètre en force, sans être nécessairement invitée. Elle joue un rôle plus grand dans la socialisation des élèves, pas seulement dans leur accès à la citoyenneté mais aussi dans leur relation à la vie privée, à la construction de leur identité et leur capacité à une expression créative.

■  **La notion de « média » a évolué avec le numérique. Pouvez-vous nous éclairer sur ce qui constitue ce que nous pourrions appeler son nouveau « territoire » ?**

Les médias ont en effet opéré leur mutation au numérique depuis les années 2000. La presse écrite et la télévision sont dans un moment de

bascule (on parle de mettre France 4 sur le web). Elles se mettent à pratiquer le transmédia et à proposer des écritures hybrides pour s'adapter aux changements des usages, qui impliquent de prendre en compte la participation des usagers par le biais des réseaux sociaux à toute production journalistique, audiovisuelle, etc. La convergence sur le numérique entraîne en effet des changements irréversibles dans les processus de communication, trop souvent éclipsés au profit de l'information. Les nouveaux paramètres de communication à prendre en compte sont : interactivité, multi-modalité, délinéarisation de contenus (fin de la programmation, menus de rattrapage, à la demande, ...), désintermédiation (baisse des intermédiaires pré-numériques comme les organes de presse), ré-intermédiation (montée des infomédiaires, comme les agrégateurs, moteurs de recherche, pourvoyeurs de services), personnalisation et mobilité doublée d'ubiquité.

Cette augmentation modifie la définition même d'un média, car le monopole de l'information n'appartient plus au professionnel qu'est le journaliste : de nouveaux entrants de toutes tailles, sans culture médiatique de départ — des spécialistes tout en ligne (*pure players*) aux jeunes auto-publiants —, viennent transformer la donne. Toutes sortes d'acteurs et d'opérateurs exercent des activités médiatiques ou simili-médiatiques. Ils bousculent les codes pré-numériques, en s'appuyant sur la structure des réseaux sociaux et sa vision intégrée de la coopération et de la participation des usagers, avec l'ajout du temps

réel (modèle *Twitter*) et de l'ubiquité (modèle *Facebook*). Ils donnent le sentiment d'une convivialité facile, voire gratuite, qui naturalise les médias, les inscrit dans une sorte d'évidence ambiante qui émousse le sens critique. Le numérique est en effet intrinsèquement médiatique : il constitue à la fois une révolution de la communication par l'interactivité et une révolution de l'information qui se manifeste par la documentarisation et l'exploitation des données massives.

Par le biais de ces nouveaux médias augmentés, l'enseignement est aussi modifié car les espaces traditionnellement disjoints de l'école et des médias ne sont plus étanches. L'école aussi s'oriente vers des pratiques transmédias d'enseignement, que ce soit par les blogs et journaux d'élèves, les *twittclasses* ou les MOOC, ces cours massivement ouverts en ligne, appuyés sur les réseaux sociaux (je vous signale que j'ai lancé un MOOC « *DIY Education aux Médias et à l'Information* » et un autre « *Ma pédagogie à la sauce web 2.0<sup>1</sup>* »). Par les réseaux sociaux et les autres dispositifs connectés du numérique, les élèves eux-mêmes sont en passe d'être des médias, qui émettent des signaux faibles ou des textes pleinement assumés sans avoir de réelle maîtrise politique ou économique sur l'usage de ces informations par des tierces parties aux finalités multiples (commerciales, contrôlantes, ...).

■ ***Nous avons vu qu'il était parfois difficile de sortir d'une représentation du média assimilé à la presse et que l'éducation à l'information pouvait être moins abordée. Comment peut être envisagée l'articulation de cette notion avec celle d'information pour que cette dernière ait toute sa place ?***

Il faut se dégager des paradigmes et pratiques pré-numériques et partir des cultures de l'information, pour se donner une espèce de tronc commun qui mette en avant le contenu plus que l'outil. Les cultures de l'information peuvent se décliner en 3D comme information d'actualité dans un Dispositif (de média), son acception traditionnelle, mais aussi comme Document (de recensement/évaluation) et comme Donnée (d'exploration/exploitation). Dans le cadre de l'info-média, le périmètre peut dépasser la notion d'actualité pour prendre en compte d'autres genres (publicité, jeux, télé-réalité) et thématiques (sports, justice, musique) qui contribuent à la citoyenneté et à la socialisation. Il s'agit de

pouvoir accompagner la réflexion sur les réseaux sociaux et les plateformes tout autant que sur les organes de presse (identité numérique, expression personnelle en ligne...).

À l'information comme actualité (info-média) s'ajoutent l'info-doc et l'info-data. La nature et la qualité des documents en ligne deviennent essentielles à apprécier avec des stratégies incontournables de fiabilité, de crédibilité, de pertinence et d'évaluation des contenus et de leurs sources (info-doc). L'information est aussi produite, retravaillée, mixée et diffusée sous la forme de traces et de données (info-data), qui viennent à leur tour alimenter l'actualité. Le numérique confère à toute personne des capacités lui permettant de contrôler la chaîne éditoriale de l'information, de sa production à sa mise en ligne pour diffusion à sa recommandation et reproduction. Il faut apprendre aux élèves à maîtriser toute la chaîne des cultures de l'information.

■ ***Ce début d'année a été marqué par des événements tragiques pour lesquels le CLEMI a été sollicité en réponse pour l'école. Quelles sont les mesures mises en œuvre au sein du CLEMI et pour quel(s) objectif(s) ?***

Les missions du CLEMI se sont retrouvées au cœur des enjeux de démocratie soulevés par l'attentat : un média était visé et des journalistes - partenaires historiques du CLEMI de surcroît - ont été assassinés. Le traitement médiatique exceptionnel a demandé un accompagnement pédagogique approprié et le ministère nous a conforté dans cette mission. À ce titre, nous avons créé une rubrique « *Je suis Charlie* » sur notre site, avec toutes sortes de ressources. Nous avons aussi changé la thématique de la Semaine de la Presse et des Médias à l'école, qui est devenue « *la liberté d'expression, ça s'apprend* », sur les deux années à venir.

Les événements tragiques du 7 janvier ont ramené les enjeux politiques et éthiques sur le devant de la scène. Ces événements ont remis à sa juste place la tentation d'une littératie numérique uniquement instrumentée par l'économie, coupée des enjeux de citoyenneté. Ils ont mis sur le devant de la scène, brutalement, la réalité des cultures de l'information étroitement liées aux éco-systèmes médiatiques, non solubles dans le numérique. Ils nous incitent à considérer enfin

<sup>1</sup> [www.ecolearning.eu](http://www.ecolearning.eu)

Internet et les réseaux sociaux comme des médias à part entière, dont les usages doivent être renforcés non pas tant pour susciter des vocations à la programmation que pour comprendre les relations de pouvoir, les intérêts et les valeurs qui le régissent et donner des clés d'action à des citoyens en devenir qu'on ne saurait réduire à des usagers. L'éducation aux médias et à l'information s'inscrit ainsi pleinement dans les valeurs de la République, parmi lesquelles nous avons choisi de mettre l'accent sur la liberté d'expression et de publication, comme élément essentiel à l'exercice des autres droits et valeurs.

■ **Comment concilier une forme de réactivité affective et émotionnelle à court terme avec une nécessaire réflexion construite sur le temps long ?**

Dans ce contexte complexe, la question de la liberté d'expression et de publication — comme composante majeure de l'EMI dans le cadre de l'expression des élèves — se pose à nouveau de façon cruciale, en relation aux réseaux sociaux et aux plateformes numériques. Les élèves ont besoin d'un ensemble de compétences remises à jour et étendues pour maîtriser les cultures de l'information. Ces compétences relèvent d'apprentissages permettant de comprendre les dispositifs d'actualité, de vérifier et authentifier les sources des documents en ligne, de s'interroger sur l'agenda des opérateurs et les contraintes des plateformes, de décrypter l'intention des messages pour en distinguer les fonctions (propagande, publicité,...) et de surveiller le sort de leurs données. Dans ce contexte, l'EMI — qui promeut l'esprit critique, le questionnement et la créativité par la prise en main des médias — est au cœur des compétences attendues des élèves du XXI<sup>e</sup> siècle afin de s'assurer que les acquis démocratiques du XX<sup>e</sup> siècle opèrent leur transition à l'ère numérique.

Dans le temps long de l'éducation et sans prédire les changements qui se profilent dans l'histoire de l'École comme dans celle des médias, il est probable que nous allons progressivement réinventer les fondements de la légitimité de l'information dans le cadre du processus démocratique augmenté par le numérique. À ce titre, les médias gardent des spécificités et des fonctions qui vont devoir être revalorisées: ils sont des piliers de l'exercice de la liberté d'expression et de la création d'un débat public; ils construisent des contenus avec une responsabilité éditoriale et ils exercent une fonction d'agenda que les citoyens

leur délèguent; ils sont soumis à une certaine périodicité, même si le temps réel et les témoignages individuels s'immiscent dans le processus; ils passent par des plateformes et supports qui visent la communication publique et ils sont censés être en conformité avec des normes et standards éthiques relevant des droits de l'Homme.

De même pour les critères de base de l'éducation: elle doit toujours promouvoir des compétences autour du savoir lire-écrire-calculer pour donner accès à la citoyenneté, la créativité et l'employabilité. Elle doit y ajouter désormais des compétences supplémentaires autour du savoir créer-critiquer-coopérer. Ce sont souvent des compétences distribuées, c'est-à-dire plus facilement réparties en travaillant à plusieurs sur un projet, dans une logique d'intelligence distribuée propre au numérique, qui vient quelque peu bousculer les pratiques scolaires et pédagogiques de la classe pré-numérique.

■ **L'éducation aux médias et à l'information (EMI) a été inscrite dans la loi de Refondation de juillet 2013. Ce dispositif d' « éducation à » vous semble-t-il adapté aux enjeux, notamment politiques, de la culture de l'information ?**

Le moment que nous vivons est passionnant, car en effet l'Éducation nationale n'a pas attendu « Je suis Charlie » pour faire évoluer l'EMI. Toutefois les événements du 7 janvier ont précipité la mise en œuvre de l'EMI suite à son inscription dans la loi. Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose une batterie de mesures qui contribuent à mettre l'EMI au cœur d'un « parcours citoyen » qui sera évalué à la fin de la scolarité obligatoire. Ces mesures prévoient la mise en place de « référents éducation aux médias », ainsi que le déploiement de médias de toutes sortes dans tous les établissements. Elles confirment le rôle du CLEMI comme opérateur pour le Ministère et confortent la nécessité d'une nouvelle feuille de route du CLEMI, à l'aune des évolutions de société, qui s'appuie sur les acquis du passé tout en prenant en compte la nouvelle donne du numérique et ses bouleversements en termes de communication et d'information.

Par ailleurs le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture met en avant les compétences sociales et civiques et insiste sur l'importance de développer l'esprit critique. Il propose 5 domaines: « les langages pour

penser et communiquer », « les méthodes et outils pour apprendre », « la formation de la personne et du citoyen », « les systèmes naturels et les systèmes techniques » et « les représentations du monde et l'activité humaine ». Ces domaines font la part belle à l'information et à la communication et peuvent inscrire l'EMI dans le référentiel développé par le CLEMI, à l'usage des enseignants, de manière transversale aux disciplines.

Au-delà du CLEMI, ce sont tous les acteurs de l'EMI qui sont affectés. Les changements induits par le numérique affectent le périmètre de l'EMI ainsi que son public. Celui-ci reste principalement les élèves et leurs enseignants car ce sont les acteurs pédagogiques primordiaux. Mais l'ouverture à d'autres publics, notamment les parents d'élèves et les familles, est également souhaitable dans une logique de continuum éducatif (lien enseignants/parents) et de continuum pédagogique (lien temps scolaire/hors-temps scolaire). Le numérique facilite la co-éducation et l'EMI peut accompagner cette démarche, dans le cadre des mouvements d'éducation populaire, comme ceux de la Ligue de l'enseignement, des Ceméa, d'Enjeux e-medias, etc.

■ **La question du numérique, dans les discours, semble se limiter à l'apprentissage du code et à l'approche par les outils. Si ces approches ne sont pas à éluder, elles nous semblent restrictives au regard des savoirs scolaires et non formels que le numérique peut sous-tendre. Quelle pourrait être, selon vous, la place du numérique dans un enseignement-apprentissage auprès des élèves ?**

Le numérique est un mot-valise, qui cherche à former un tout différent de la somme de ses parties. Celles-ci sont composées des cultures de l'information en 3D à mon avis. C'est le nouveau socle commun, qui inclut l'éducation aux médias, à l'information et à l'informatique. Il n'évacue donc pas le code, mais avertit sur les dangers de l'apprendre séparément de l'expérience sociale des élèves et de le mettre en amont de toutes choses, avec le risque de maintenir l'informatique du côté des sciences dures. J'appelle de mes vœux une alliance entre ces trois « éducations à », pour que l'apprentissage du code ne se traduise pas seulement en projets de robotique mais aussi en projets médiatiques, pour le plus grand bénéfice des humanités créatives (qui transcendent

l'opposition pré-numérique entre sciences dures et molles).

La difficulté consiste à faire une éducation aux médias en tant que tels, tout en utilisant ces médias pour faire de l'éducation aux humanités créatives. Une des solutions consiste à faire de toute production médiatique et numérique une expérience sociale et un événement d'apprentissage. C'est ce que j'essaie de démontrer avec mes doctorants dans le séminaire « Expériences sérielles » à la Sorbonne nouvelle<sup>2</sup>.

À terme cela implique de trouver un équilibre entre l'enseignement des disciplines et celui des enseignements transversaux, loin du *statu quo* actuel. La Finlande y pense déjà, qui élimine progressivement l'enseignement disciplinaire et elle est un des pays qui innove dans l'enseignement. Il faut se poser frontalement la question de l'utilité sociale et humaine de nos enseignements classiques. Si l'école doit mener à la créativité et à la résolution de problèmes par l'exploration des possibles, alors il faut aller jusqu'au bout de l'analyse et revoir l'enseignement. Le numérique a déjà mis en place de nouveaux modes de représentations des savoirs : le traitement du langage naturel, l'information géographique et le positionnement spatio-temporel, la visualisation de données et l'analyse des réseaux sociaux. Ils sont résolument du côté des modèles de créativité et de participation, puisqu'ils peuvent même aider à visualiser cette participation par des cartographies, des *learning analytics*, etc. S'en priver risque de déplacer l'école et de la marginaliser par sa propre obsolescence.

Ce sont les « enseignements à » qui peuvent permettre cette mutation, ce que mes collègues de l'ANR Translit et moi appelons la translittératie, à savoir une éducation aux médias et à l'information augmentée par le numérique qui permet aux apprenants de mobiliser leurs propres scénarios cognitifs (comme unités de sens et unités de prise de décision) et de faire appel à leurs expériences pour adapter et contrôler leur propre performance en ligne et leur interaction avec les autres. Ils doivent faire appel à leurs représentations des autorités qui contrôlent la prestation des outils numériques pour les adapter à leurs propres besoins si nécessaire. En ce sens, la translittératie doit intégrer des bases informatiques (variables, algorithmes,...) pour que le code ne soit pas une suite opaque de chiffres, mais elle doit aussi inclure la pensée critique propre à l'éducation aux

<sup>2</sup> <http://experserie.hypotheses.org/>

médias pour évaluer la façon dont les plateformes commerciales ou pédagogiques manipulent les contenus et affectent leurs performances.

La translittératie permet aux humanités de devenir pleinement créatives, c'est-à-dire d'opérer l'articulation des structures cognitives, des modes de représentation des savoirs et des cadres d'action socialisés. À terme, elle opérera une modification profonde de notre façon de percevoir le savoir et de construire la connaissance (modèles ouverts, co-construction, co-design, industries créatives...). Elle n'élimine en rien la nécessaire médiation pédagogique. Mais celle-ci doit s'articuler avec les fonctionnalités et les logiciels des humanités créatives, pour que la littérature soit revivifiée par le traitement du langage naturel, l'histoire et la géographie par l'information spatio-temporelle, les sciences physiques, biologiques et les mathématiques par la visualisation de données et l'analyse des réseaux sociaux, etc. Des cadres d'action socialisés disjoints dans le pré-numérique peuvent alors se rejoindre pour apprendre autrement et répondre aux attentes de nos jeunes au XXI<sup>e</sup> siècle.

■ ***Quel apport, selon vous, pourrait être celui des professeurs documentalistes dans la prise en compte des enjeux de la culture de l'information par l'École? Et, pour en revenir à l'actualité récente, dans le traitement, par l'école, des drames qui ont eu lieu ?***

Les professeurs documentalistes sont parmi les plus à même d'accompagner le changement, du côté de l'information. Ils peuvent apprendre aux élèves à évaluer la nature et la qualité de l'information, avec des stratégies incontournables de

fiabilité, de crédibilité, de pertinence et d'évaluation des contenus et de leurs sources. Ces enjeux et stratégies sont d'autant plus cruciaux à maîtriser que ce sont désormais les élèves (en tant que futurs usagers) qui sont en position d'autorité et de responsabilité par rapport à l'information qu'ils produisent, retraitent, diffusent et recensent, dans « *le renversement du modèle de validation de l'information* » (Serres, 2008).

Si le cadre institutionnel est largement posé, sa mise en œuvre ne doit pas rester de l'ordre de l'injonction. Les professeurs documentalistes vont sans doute se retrouver en position de référents EMI dans les établissements, ils vont continuer à aider à la création de journaux collégiens et lycéens. Ils peuvent appuyer les équipes qui vont se constituer pour transversaliser les disciplines et les irriguer des apports de la translittératie. Ils ont l'avantage d'être dans un lieu à la configuration unique, le CDI, qui permet un positionnement différent des élèves dans leurs situations d'apprentissage (notamment collaboratif). Ils peuvent aussi contribuer à l'inclusion sociale des élèves, en mettant à la disposition des plus pauvres des outils et des dispositifs auxquels ils n'ont pas accès chez eux.

Cela implique pour eux comme pour tous les enseignants, qu'ils soient mieux formés à la translittératie et aux 3D pour pouvoir participer aux modifications majeures des cadres de pensée et des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques qui relèvent des cultures de l'information. Leur formation initiale et continue doit se faire en relation avec l'enseignement supérieur et avec les bénéfices de la recherche nationale et internationale.